

Procès verbal du Conseil d'école Du 25 février 2022
--

Membres présents :

Mme Taffin Suzanne, inspectrice de la circonscription de Béthune 3
Mme Ciesielski, directrice et présidente du Conseil d'école
Les adjoints : Mme Delbarre, Mme Beaussart, Mr Jude, Mr Mézières, Mme Caron (absente en arrêt maladie)

Les représentants des municipalités :

Mme Ducloy Maire de Servins
Mme Coquel, adjointe rattachée aux affaires scolaires
Mme Joly, adjointe à la municipalité de Servins

Mr Lherbier, Maire de Gouy Servins

Les représentants des parents d'élèves :

Titulaires :
Mme Leclercq, Mme Rozborski, Mme Lherbier, Mr Barra, Mr Coquet

Les DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) :

Mr Hecquefeuille et Mme Milleville

Membres excusés :

Mme Moreau, représentante titulaire des parents d'élèves.

Secrétaire de séance pour le compte-rendu du CE : Mme Rozborski
Le compte rendu sera affiché dans son intégralité à l'école et disponible sur l'ENT

Ordre du jour :

Préambule :

Toutes les classes ont été touchées par le COVID. La période de décembre/janvier fut très compliquée et perturbée.

Mme Ciesielski adresse de vifs remerciements aux enseignants/ parents d'élèves / municipalités pour leur compréhension, leur adaptabilité, leur réactivité et à Madame l'inspectrice qui a fait au mieux pour remplacer les enseignants absents.

1 Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2022

L'organisation qui a été arrêtée pour une durée de 3 ans doit de nouveau être proposée au vote des membres de droit : 13 votants présents.

**13 voix POUR la reconduction de l'organisation actuelle, (PV envoyé à l'inspection) à savoir :
L'accueil se fait 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30**

2. Perspective de rentrée :

2.1 Effectifs :

L'an prochain les effectifs seront **pour le moment :**

TPS : 10 (2 ans révolus à la rentrée 2022) ; PS : 10 + 7 = 17 ; MS : 8 ; GS : 12

CP : 13 ; CE1 : 24 ; CE2 : 18 ; CM1 : 18 ; CM2 : 13
= **EFFECTIF TOTAL 133** (138 actuellement)

2.2 Inscriptions

Comme chaque année, une permanence aura lieu pour les inscriptions des futurs élèves au sein de l'école :

Inscriptions administratives le 1 er avril de 9h à 12h et de 13h45h à 15h

L'information sera distribuée aux mairies afin qu'elles fassent parvenir l'information aux familles

Un accueil sera organisé en juin avec une réunion d'information et visite de l'école faite par la directrice et Mme Delbarre, maîtresse des TPS/PS

3 Vie de l'école

3.1 Actions inscrites au projet d'école

a/ Axe au niveau des apprentissages en français et maths

Le premier axe travaillé est : Améliorer la langue écrite et orale et la lecture

Actions :

* La fluence de lecture (fluidité de lecture orale) avec de la lecture de texte quotidienne.

Des évaluations ont été réalisées en janvier, auprès des élèves de CM2 : Évaluation ROC (repérage orthographique collectif ; évaluation au niveau de la circonscription sur la lecture et l'orthographe). Elle montre un net progrès dans la vitesse de lecture pour ces élèves qui ont intégré cet axe depuis quelques années maintenant.

* Action théâtre en maternelle : elle est menée par les enseignants durant les APC : pour les GS en période 4 et pour les MS en p5 avec restitution aux parents après la classe par petits groupes.

Compte tenu du port du masque obligatoire depuis le début de l'année scolaire dans les classes élémentaire, l'action théâtre n'a pu être développée cette année.

L'axe travaillant les mathématiques est poursuivi avec l'action ciblée sur la résolution de « problèmes » avec notamment :

* La semaine des Maths (semaine au niveau national) qui a lieu cette année du 7 au 14 mars 2022. Au sein de l'école il y aura des actions menées : Rallye Maths / Escape-Game / Jeux

* En maternelle des défis maths sont proposés aux élèves chaque après midi

* Des ateliers jeux de société ont lieu dans chaque classe, sur des créneaux identifiés afin de développer le sens de la stratégie, de la logique.

Le décloisonnement avec Mme Delbarre a lieu tous les après-midi pendant le temps de sieste des PS, ce qui permet de prendre l'ensemble des différentes classes en petits groupes afin de travailler sur des domaines définis par l'équipe enseignante :

* Les CE2 de l'école : ce2 Mr Mézières le jeudi et ce2 Mme Beaussart travaillent sur la géographie ; l'ensemble du niveau a donc le même contenu pour cette matière.

* Les cm2 bénéficient de ce décloisonnement le lundi après midi, sous forme de 3 ateliers :

- un avec Héloïse, service civique : travail de réinvestissement des notions en maths et français sur tablette

- un avec Mme Delbarre qui prend en charge un atelier de jeu de société (logiques, calculs, stratégies ...)

- un avec Mme Ciesielski qui fera de l'initiation à la programmation avec Ozobot

L'axe portant sur le bien-être au sein de l'école a déjà connu un développement important par notamment les différents traçages au sol, des jeux... Cependant les enseignants ne sont pas entièrement satisfaits et

poursuivent son développement par l'optimisation des temps de récréation par rapport aux besoins et aux souhaits des élèves. .

L'acquisition de nouveaux jeux de cour a été effectué, dès que la météo le permettra, ils seront proposés au élèves.

b/ Co-éducation et cahier de suivi des apprentissages

Un lien est maintenu entre l'école et la maison de différentes manières :

- L'ENT blog public où des informations d'ordre général y sont recensées et visibles par tous.
- Remise des livrets de compétences dans le cadre de la co-éducation. Les rendez-vous avec les parents, au cours de la période 3 et 4, ont été proposés principalement pour les enfants en difficulté ou sur demande des familles.

Toutes les familles des enfants de petite section seront rencontrées, il s'agit de l'occasion de rencontrer chaque famille de manière individuelle et de pouvoir échanger avec l'enseignant.

Pour rappel les documents concernant la réussite scolaire des élèves sont transmis aux parents :

- En maternelle : le cahier de réussite est remis 2 fois dans l'année, il suit l'enfant tout au long du cycle.
- En élémentaire : le livret LSU (livret scolaire unique) est semestriel, il est donc remis aux parents en janvier et en juin de chaque année.

Durant toutes les périodes, des cahiers de suivi ou d'évaluations permettent aux parents de suivre leur enfant dans ses acquisitions.

c/ Le bien être à l'école

* La journée contre le harcèlement a fait l'objet d'un travail avec les CM2 permettant ainsi d'allier prévention et sensibilisation. Les élèves ont produits différents travaux sous forme de : débats/ vidéos/ affiches

* Intervention de la gendarmerie en CP : « Une journée avec Enzo » sur les bons comportements à adopter :

Sensibilisation au harcèlement / insultes / dégradations et les risques encourus.

La gendarmerie doit à nouveau intervenir afin de poursuivre sa sensibilisation auprès des CP mais également des élèves de Mme Beaussart. Le protocole sanitaire a retardé cette programmation.

3.2 Actions futures

a/ Liaison GS/CP

En période 5, la liaison GS/CP aura lieu le jeudi après-midi de 14h à 15 h : des ateliers de phonologie et d'écriture avec les GS menés par Mme Caron dans la classe de CP. Les CP, auront des ateliers jeux de société par Mr Jude.

b/ Spectacles / Sorties culturelles

* Un spectacle offert par la coopérative pour les maternelles et CP aura lieu le 28 mars (report du spectacle de fin d'année) il a pour titre : « Pomme de pin deviendra sapin ».

* Les TPS/PS et CP iront à Cité Nature à Arras, des ateliers sur les sens seront proposés aux élèves ; cette sortie est en lien avec les projets de classe respectifs des enseignants. Ce voyage aura lieu le 29 mars 2022 et est offert par la coopérative

* La classe de Mr Jude enchaînera cette période avec l'atelier jardinage, des parents se sont portés bénévoles en début d'année scolaire, afin de permettre cet atelier.

* Les 6 classes iront au musée du Louvre Lens, les élèves iront le 23 juin ou 30 juin prochain afin de développer le parcours culturel de chaque élèves. Les informations seront transmis aux parents le moment venu.

L'équipe enseignante souhaiterait offrir cette sortie à tous les élèves avec la coopérative mais aussi avec une subvention demandée aux mairies de Gouy et de Servins.

Mme Ducloy et Mr Lherbier n'y sont pas opposés. Ils demandent les devis de la sortie pour prendre la décision lors de leur conseil municipal respectif (à donner avant le 4 mars). Nous remercions Mr Lherbier et Mme Ducloy de l'intérêt porté à cette demande et de la suite favorable qu'ils pensent pouvoir y donner.

* Les classes de MS/GS - CE1/CE2 - CE2/CM1 ET CM1/CM2 iront en voyage à Samara le 7 juin 2022. Une petite participation sera demandée aux familles afin de compléter la participation de la coopérative scolaire.

c/ Fête /remise des livres de prix

La fête de l'école aura lieu le 18 juin 2022, si le protocole sanitaire évolue dans le bon sens (mais surtout si le pass sanitaire n'est plus exigé).

* Mme Ducloy m'informe qu'elle a fait déplacer le tournoi de futsal qui était prévu ce jour-là à la salle des sports afin de pouvoir en disposer. Nous la remercions, ainsi que le président de cette association pour son adaptation.

* Demande à la municipalité de Gouy du prêt de la sono pour la fête ?

Mr Lherbier répond favorablement. Nous le remercions.

Des infos pour l'organisation de la fête seront distribuées dans les cahiers de liaison.

* La remise des livres de prix aura lieu dans les classes en fin d'année scolaire.

Demande de l'avis du conseil sur la distribution l'an prochain des dictionnaire au CM2 en septembre plutôt qu'en juin afin que les élèves s'approprient cet outil et puissent l'utiliser de façon optimale en 6ème.

Idée approuvée par les membres du conseil.

d/ Cycle vélo

* Les élèves de Moyenne Section feront vélo, avec Mme Delbarre en période 5 le jeudi après-midi

* Le cycle vélo se fera aussi en période 5 pour les CE2/CM1/CM2, si le nombre d'encadrants est suffisant
Si un stage cyclo est prévu par la circonscription, j'informerai les familles par le biais de l'ENT

3.3 Actions coopératives / photos

* Marché de Noël

Un grand Merci aux parents qui se sont investis. Le bénéfice est de 1400 euros

Cette somme a servi à offrir le spectacle, les jeux de société (150 euros par classe pour Noël) ainsi qu'une grande partie des sorties.

Le coût de l'ensemble des sorties vous sera détaillé au conseil de juin car les devis bus sont en cours.

* La photo de classe aura lieu le 8 avril avec nouveau photographe.

3.4 Hygiène santé et sécurité

* **PPMS :**

- Un exercice intrusion a eu lieu le 28 janvier 2022

- Un exercice de confinement risques majeurs aura lieu le 25 mars 2022 ; information sur l'ENT)

- Un exercice **incendie** aura lieu en mai

* **Contrôle infirmier**

Tous les CP ont été vus en décembre par l'infirmière de secteur

* **PMI** le bilan des 4 ans aura lieu avec la puéricultrice les 8 et 11 mars matins 2022

* **Contrôle visuel** l'association APRIS propose la réalisation d'un dépistage précoce des trouble de la vision, par un orthoptiste pour les élèves volontaires de la Petite Section le 11 mars 2022

4 Questions diverses

Questions des parents d'élèves :

* Des parents d'élèves s'interrogent sur la réalisation des photos de classe, avez vous trouvé un nouveau photographe ? A quelle date les photos vont être réalisées ? Réponse donnée durant le conseil
=> Oui un nouveau photographe a été trouvé, il interviendra le 8 avril prochain au sein de l'école.

* Une kermesse est elle envisageable en cette fin d'année scolaire ? (Au vue de l'allègement des mesures sanitaires et du pass vaccinal) Réponse donnée durant le conseil
=> Le 18 juin 2022, si le protocole le permet mais surtout si il n'y a plus d'obligation de pass sanitaire/vaccinal.

- Serait il possible de faire un rappel au civisme concernant les déjections canines parfois très abondantes aux abords de l'école ?

=> Le rappel a été fait cette semaine lors de la distribution du papillon communal.

- Lors de la cérémonie des vœux 2022, la faisabilité d'une salle de restauration scolaire a été abordée. - Où en est ce projet ? - Où serait elle implantée ? - A quelle échéance la décision du maintien ou non des bungalows ?

=> Le projet est au cœur de l'actualité, la restitution de la faisabilité, avec une première proposition sera faite par l'architecte, auprès du comité municipal en charge de ce projet, le 4 mars prochain.

Si ce bâtiment voit le jour, il sera implanté sur l'ancien parking de la maternelle, en face de la MSE.

Le temps de travaux est estimé entre 2 ans et 2 ans ½.

En attendant le bungalow est maintenu, il vient d'être insonorisé par les plafonds afin d'améliorer l'acoustique. La réduction de la sonorité est appréciable par les enfants mais également par le personnel municipal.

Procès verbal rédigé par Mme Ciesielski et Mme Rozborski

